



JUIN 2026



# À LA RENCONTRE DES MAIRES RURAUX DES HAUTS-DE-FRANCE



Synthèse et analyse des entretiens réalisés  
en mai 2025

À LA RENCONTRE  
DES MAIRES DES  
HAUTS-DE-FRANCE

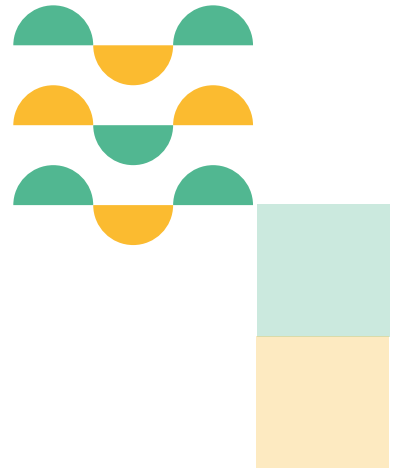


 **cerdd** 

# SOMMAIRE



<b>La méthode employée .....</b>	<b>3</b>
<b>Le robot-type des maires rencontrés.....</b>	<b>4</b>
<b>Les raisons de l'engagement.....</b>	<b>6</b>
<b>Les mots clés et analyse.....</b>	<b>7</b>
<b>Les principaux défis rencontrés et la place des enjeux de transition.....</b>	<b>8</b>
<b>Les difficultés et les besoins identifiés.....</b>	<b>12</b>
<b>Des réponses aux besoins existent, d'autres restent à imaginer.....</b>	<b>16</b>
<b>La commune rêvée des maires.....</b>	<b>20</b>
<b>Liste des communes rencontrées.....</b>	<b>22</b>



# MÉTHODE EMPLOYÉE : LA RENCONTRE AU CŒUR DU PROJET



## La genèse du projet

Le projet « À la rencontre des maires des Hauts-de-France » est né d'un constat. Vingt cinq ans après sa création, force est de constater qu'il n'est pas si facile pour le Centre ressource du développement durable (Cerdd), chargé d'outiller et d'accompagner les acteur·rices de la région sur le chemin des transitions, de tisser des liens étroits avec les maires de petites et moyennes communes ET d'identifier au mieux leurs besoins. Un enjeu clé à l'heure où de nombreux articles montrent que les enjeux de transitions écologique, énergétique, économique et sociale ne seront pas relevés sans l'implication des territoires ruraux.

Comment pallier cette difficulté à quelques mois des élections municipales de 2026, échéance clé pour les transitions dans les territoires à l'approche de 2030 et des objectifs climatiques fixés ? Si nous ne parvenons pas faire venir ces maires à nous, pourquoi alors ne pas aller directement à elles-eux ?

C'est ainsi qu'a émergé l'idée de consacrer **une semaine entière à la rencontre d'une trentaine de maires ruraux de la région**. Trois binômes composés de chargé·es de mission du Cerdd ont sillonné, du 12 au 16 mai 2025, le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Oise et l'Aisne pour réaliser des entretiens de deux heures avec des élu·es à la tête de petites et moyennes communes. L'objectif ? Interroger les raisons de leur engagement et leur rapport à la transition écologique pour mettre en lumière les besoins, les freins, les réticences mais aussi leurs envies.

## Comment les choisir ?

La première question qui s'est imposée à nous fut la manière dont nous allions choisir ces maires. Comment sortir des sentiers déjà battus par notre groupement d'intérêt public ? Comment toucher un public d'élu·es qui ne nous connaît pas ou peu ? Nous avons décidé, pour une grande partie des entretiens, de nous laisser porter par des parcours définis géographiquement.

C'est donc à raison de dizaines de mails et de coups de téléphone que nous avons convaincu **28 maires de nous rencontrer**. Notons tout de même que notre présence lors d'un événement organisé par l'Association des Maires Ruraux (AMR) du Nord en avril 2025 a facilité notre prise de contact avec un certain nombre d'entre elles-eux. Notre réseau et nos partenaires nous ont aussi facilité la tâche pour obtenir certaines coordonnées.

Autre défi, celui de la parité hommes/femmes. Nous voulions l'atteindre au début de notre projet, mais nous avons été vite rattrapé·es par la réalité statistique des profils des maires en Hauts-de-

France : davantage d'hommes que de femmes occupent cette fonction. Nous avons, de ce fait, rencontré **21 hommes et sept femmes**.

Quant à la représentativité des bords politiques, une très grande majorité d'élu·es de communes de petite et moyenne taille n'affichent pas d'étiquette. Là aussi, nous avons laissé le hasard faire les choses. L'équilibre entre les différents départements de la région a été, lui, plus facile à obtenir. Ainsi, notre panel regroupe cinq maires de l'Oise, sept de la Somme, cinq de l'Aisne, six du Nord et cinq du Pas-de-Calais.

## Une posture d'écoute

La consigne que nous nous étions donnée était la suivante : nous sommes là pour écouter, recueillir en adoptant une posture la plus neutre possible durant les entretiens. Le Cerdd a l'habitude, dans ses missions, d'apporter des ressources, de la méthode, un accompagnement. Ici, dans cette première étape du projet, notre volonté était **d'accueillir pour mieux comprendre les problématiques, enjeux, envies et contraintes de ces maires** qu'on entend assez peu, pour la plupart, dans le paysage régional des transitions.

## Grille et synthèse d'entretien

En amont de cette semaine de rencontres, nous avons collectivement préparé une grille d'entretien. Celle-ci a été conçue dans l'idée d'obtenir un **diagnostic sensible** sur l'engagement des maires, c'est-à-dire **sans prétention sociologique ou scientifique au sens strict du terme**. Les propos recueillis ont ensuite été reportés dans un tableau de restitution qui a servi de base pour la rédaction de cette synthèse dans laquelle nous avons fait le choix de rendre public les noms des maires rencontrés sans pour autant attribuer les propos tenus par chacun·e.

## Et ensuite ? Créer du lien et apporter des solutions

Le projet À la rencontre des maires des Hauts-de-France a pour objectif, *in fine*, de faire bouger les lignes, de faire tomber les barrières qui freinent les maires des petites et moyennes communes dans la mise en place de projets de transition à leur échelle. Pour ce faire, une rencontre entre les maires du projet et des structures, partenaires et institutions est apparue indispensable pour **renforcer les liens**. Une soirée a donc été organisée le 9 décembre 2025 pour partager les enseignements de cette semaine de rencontres et **imaginer des modalités de soutien et d'accompagnement** des maires dans leurs projets de transitions.

# LE ROBOT-TYPE DES MAIRES RENCONTRÉ·ES



La première partie des entretiens menés a eu pour objectif de recueillir un certain nombre d'informations concernant le profil des maires rencontrés. Quel est leur âge ? Leur profession ? Quel temps est consacré à la fonction de maire ? Quels autres mandats en cours ? Découvrez ici les données et analyse qui permettent de dresser le « robot-type » des maires qui ont participé au projet.

## Le profil des maires

Les personnes rencontrées sont principalement des hommes (75% contre 83% au national) de plus de 60 ans. Leur âge moyen est 62 ans.

Ce sont des personnes principalement retraitées ou venant des professions intellectuelles et supérieures. En prenant en compte les professions exercées par les retraité·es avant leur retraite, **les maires rencontrés exerçaient des professions de cadres, intellectuelles et supérieures (53%), des professions intermédiaires (11%), des professions agricoles (11%) ou étaient des employé·es (11%) ou artisans, commerçant·es ou chefs d'entreprise (11%).**

Si l'on compare notre échantillon aux statistiques nationales, on note une surreprésentation des cadres, tandis que les agriculteur·ices sont sous-représenté·es (selon le site étatique Vie publique, un·e maire sur cinq est agriculteur·ice ou retraité·e<sup>1</sup>). Enfin, deux maires sur cinq sont retraité·es au national.

## La fonction de maire

Les personnes rencontrées étaient environ 36% à effectuer leur premier mandat de maire, 21% leur second et 32% leur troisième. 11% en étaient à leur quatrième mandat ou plus.

En plus de leur fonction de maire, ils et elles sont **un peu plus de la moitié à exercer un autre mandat actuellement** (vice-président·e ou président·e d'intercommunalité principalement).

Le temps consacré à la fonction de maire est très inégal dans les déclarations recueillies : si 46% passe moins de 20h en mairie, l'autre moitié dit en passer plus de 20 (41% entre 20 et 40h). Certain·es estiment même passer plus de 40h par semaine à gérer les affaires de la commune (13%).

Lors des entretiens, ils et elles se sont **majoritairement déclaré·es intéressé·es pour se représenter aux élections municipales**

**de 2026** (61%). 11% ne souhaitaient pas se représenter et près d'un tiers ne savait pas encore s'ils-elles allaient se porter candidat lorsque nous leur avons posé la question...

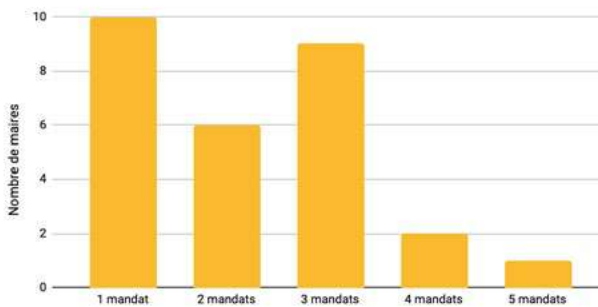
***Ils et elles se sont majoritairement déclaré·es intéressé·es pour se représenter aux élections municipales de 2026 (61%)***



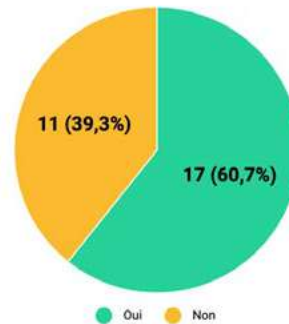
<sup>1</sup>Vie publique. 10 mars 2020. « Municipales 2020 : le portrait-robot des maires français » *L'actualité de la vie publique*. Épisode 8. <https://www.vie-publique.fr/podcast/273781-municipales-2020-le-portrait-robot-des-maires-francais-810> - Page consultée le 20/11/2025



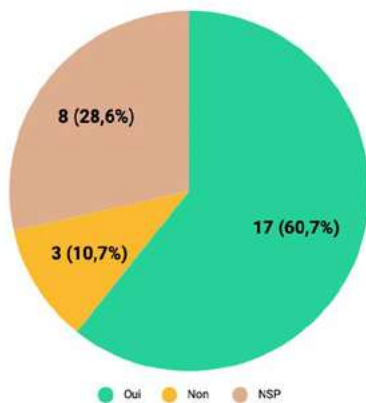
Nombre de mandats de maire effectués



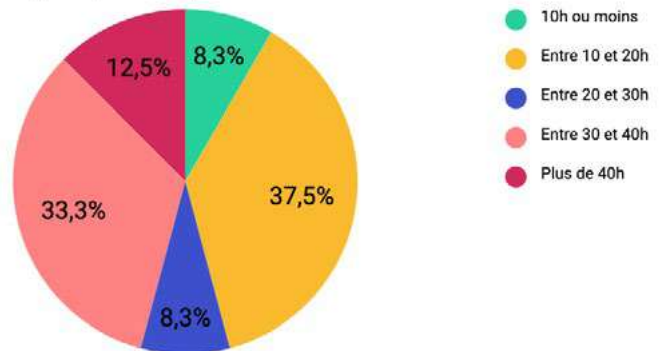
Les maires possèdent-ils un autre mandat politique actuellement ?



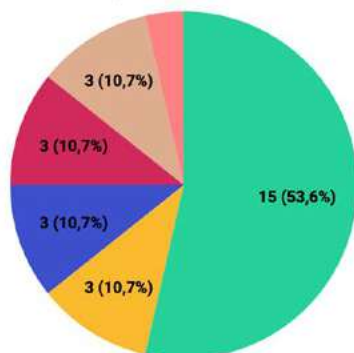
Pourcentage de maires voulant se représenter en 2026



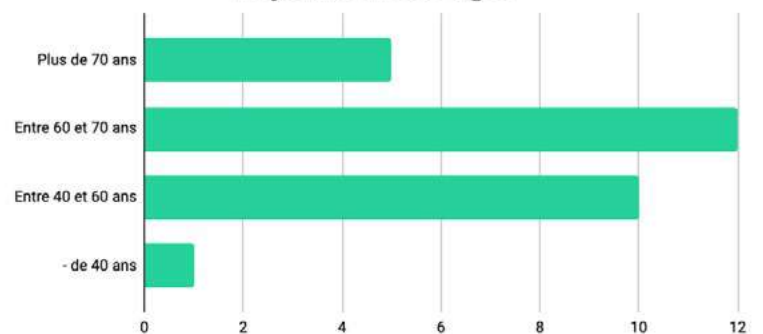
Répartition (en %) du temps hebdomadaire consacré à la fonction



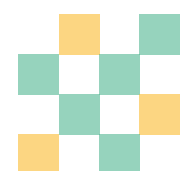
CSP de tous-tes (activité avant retraite comprise)



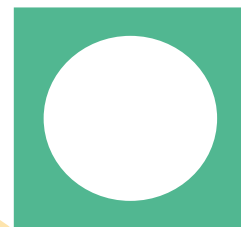
Répartition des âges



**Les personnes rencontrées  
sont principalement des  
hommes de plus de 60 ans.  
Leur âge moyen est  
62 ans**



# LES RAISONS DE L'ENGAGEMENT



Qu'est-ce qui peut bien amener une personne à s'engager dans un mandat de maire ? La question posée à la trentaine de maires rencontrés-es n'apporte pas une réponse unique mais dessine un panorama de trajectoires qui démarrent parfois très tôt dans leur histoire personnelle.



À notre arrivée dans ce village de l'Oise, le soleil brille sur la façade de la mairie, l'atmosphère est paisible. La rue principale est fleurie, la forêt se situe juste derrière. La mairie se limite à une seule pièce. La maire nous accueille après avoir terminé sa conversation téléphonique. Quand on l'interroge en début d'entretien sur les raisons de son engagement, l'édile explique que des amis agriculteurs sont venus la chercher pour faire partie de la liste municipale, juste avant les élections de 2020. Attachée au patrimoine de la commune et du territoire, elle accepte. Depuis, elle poursuit sa mission avec détermination, au service de l'intérêt général, et **toujours dans l'action**. À quelques kilomètres de là, c'est aussi l'action qui motive l'engagement de cet autre maire, avec une envie de changer le monde, à l'échelle locale, pour faire vivre le village. Un engagement fort qu'il n'aurait jamais pris sans le soutien de sa famille, de sa femme notamment. Dans les entretiens que nous avons menés, la question des raisons de l'engagement a été l'une des premières posées. Si les moteurs sont aussi multiples que la trentaine de maires interrogés-es, certaines tendances ressortent tout de même : elles se dévoilent autour de **l'envie d'agir, de l'attachement au territoire, et s'inscrivent dans une forme de transmission, familiale ou non**.

## Un engagement qui vient souvent de loin

Dans certaines communes, on est frappé d'apprendre que la fonction de maire s'est transmise de « père en fils », et on peut se demander pourquoi. Au-delà des stéréotypes, c'est surtout la **transmission**, ici familiale, d'une passion ou d'un sens du service qui traverse les générations et explique ces successions. L'envie germe au cœur du noyau familial pour continuer à contribuer au bien commun. Une jeune maire a par exemple toujours vu son père s'engager pour son village ; elle a eu à son tour envie de prendre des responsabilités. Parfois, l'aventure commence à se dessiner dès le plus jeune âge, à travers **une expérience plus personnelle de l'engagement**, via la participation à un meeting, le rôle de délégué-e de classe, ou à l'université. D'autres édiles expliquent s'être retrouvés-là **poussés-es par les habitant-es, ou par le maire sortant** qui avait « fait son temps » sans identifier de « successeur » dans son équipe municipale. On ne vient pas les chercher au hasard : ils et elles avaient été « repérés-es ». L'un était déjà

engagé dans une association du village, l'autre représentant syndical, un troisième avait exercé une mission bénévole en faveur de la justice sociale dans sa commune. Enfin, l'un d'entre eux confie que l'élément déclencheur de son engagement a aussi été la peur de s'ennuyer, voyant l'âge de la retraite arriver. On retrouve là encore l'envie de servir, d'être dans l'action, quoi qu'il arrive.

## Du collectif pour une action concrète plus efficace

Devenir maire n'est pas un aboutissement en soi. Les témoignages recueillis révèlent aussi un sentiment d'humilité devant la mission à accomplir. Certain-es décident de s'emparer techniquement des sujets (traitement des eaux, des déchets, voirie...), pour bien les comprendre et mener des actions pertinentes au quotidien. D'autres ont préféré, par exemple, débiter par un mandat de conseiller municipal ou s'inspirer des retours d'expérience de pairs plus âgés pour bâtir ensuite leur propre mode d'action. Mais un-e maire aguerri-e agit rarement seul-e. Certain-es élu-es interviewés-es mettent en lumière **l'importance du collectif**, et le nécessaire leadership de l'édile pour parvenir à rassembler une équipe municipale dont la dynamique peut changer les choses, rendre l'action plus efficace. L'enjeu pour les maires est de parvenir à **embarquer l'équipe et les agent-es** de la mairie. On entend aussi en creux ce qui est en jeu : l'émancipation et la responsabilisation des élu-es, voire même des administrés-es. De manière quasi unanime, l'échelle communale est perçue comme celle de l'action de terrain, y compris quand il s'agit de mobiliser des partenaires : « Ce qui compte, c'est ce qu'on fait », ont confié bon nombre d'entre elles-eux. Et si quelques maires interrogés-es expriment parfois une **forme d'épuisement** devant la mission à accomplir au quotidien, **la connexion avec les habitant-es et la reconnaissance du travail effectué** apparaissent aussi comme des moteurs pour continuer à agir. Ainsi, ce qui ressort de tous ces témoignages, c'est la **satisfaction ressentie devant la réalisation concrète de projets** : l'engazonnement du cimetière, l'accession à un logement pour une personne en difficulté, la fréquentation d'un événement communal, la cohésion de l'équipe municipale, l'ouverture d'une belle médiathèque. Autant de projets où l'investissement humain ne se mesure finalement qu'au niveau de fierté qui en découle, venant alimenter le réservoir d'énergie nécessaire pour tenir l'engagement.

# REGARD DES MAIRES SUR LEUR COMMUNE À TRAVERS DES MOTS-CLÉS



Lors des entretiens, nous avons demandé aux maires de choisir des mots clés pour nous parler de leur commune et des enjeux associés. Voici ceux qui sont revenus le plus souvent. Nous vous en proposons un décryptage rapide.

## Les motivations de l'engagement

- **Habitant-es**

C'est bien pour se mettre au service des habitant-es de sa commune que le-la maire s'engage. Les élu-es rencontré-es placent l'attention à l'égard de leurs concitoyen-nes comme élément central de leur mandat. C'est pour les habitant-es qu'ils-elles portent les projets et souhaitent maintenir et développer une **bonne qualité de vie** dans leur commune. Et l'abnégation dont ils-elles font preuve leur permet de tenir contre vents et marées malgré les reproches dont ils-elles font parfois l'objet.

- **Convivialité**

Faire du lien entre les habitant-es, entretenir des espaces de rencontre et de rassemblement, **cultiver le vivre ensemble** : tous-tes les maires sont attaché-es à ce que les habitant-es trouvent dans leur commune les événements, associations et structures qui rassemblent et dans lesquels ils et elles peuvent s'impliquer.

- **Reconnaissance**

Le remerciement d'un-e administré-e, la reconnaissance à la suite d'un projet, voir que des lieux vivent, qu'un événement parvient à rassembler les habitant-es ou encore une équipe municipale solidaire... sont autant d'ingrédients qui nourrissent l'envie de poursuivre la mission de maire.

## Thématiques

- **Eau**

Dans nombre de communes visitées, l'eau est un sujet de préoccupation. L'accès à celle-ci pose en effet, dans certains cas, régulièrement problème et la dépendance à d'autres territoires pour se fournir préoccupe les maires. Les enjeux sont multiples : la qualité et la quantité (exposition aux pollutions, prélèvements agricoles) et la question budgétaire (coûts des installations et services de production, aduction, traitement, assainissement).

Dans un certain nombre de territoires exposés aux ruissellements et aux coulées de boue, **la ressource en eau apparaît dans sa dimension de risque et de danger** dans des contextes de plus en plus fréquents d'événements pluvieux intenses.

- **Énergie**

Que ce soit autour de projets de production (éolien, photovoltaïque, méthanisation) ou dans des démarches d'économie (réhabilitation thermique des bâtiments communaux, remplacement de l'éclairage public, extinction nocturne, révision des contrats, etc.), l'énergie est une préoccupation majeure pour les maires. Tous-tes les magistrat-es ne sont pas à l'aise avec ces dossiers techniques et compliqués. Toutefois, toutes les réalisations sont des sujets de fierté pour celles et ceux qui s'y sont engagé-es.

- **Mobilité**

Dans les petites et moyennes communes, les habitant-es sont obligé-es à une certaine mobilité pour accéder aux biens et services de première nécessité (faire des courses, se soigner), se rendre au travail ou trouver un emploi. La mobilité est surtout honorée par le recours à la voiture individuelle. Pour les plus modestes des habitant-es, il n'est pas évident de maintenir une ligne « voiture » dans le budget du foyer. Mais pour les maires de ces communes, **la mise en place de dispositifs de mobilité alternatifs reste complexe**.

## Organisation

- **L'échelle d'action**

La question de la bonne échelle pour agir est dans tous les esprits. Rôle des intercommunalités, mutualisation, regroupement des communes... les enjeux de compétences et de moyens s'entrecroisent. Quels que soient les scénarios envisagés, tous dépendent de la qualité des liens entre élu-es, de **leur capacité et de leur envie à coopérer autour de projets et de visions**.

- **L'équipe**

Élu-e à la tête d'une liste, le-a maire se trouve entouré-e d'une équipe. Le parcours personnel, les valeurs, les expériences, l'âge... sont autant d'éléments qui poussent le premier magistrat à trouver sa posture, quelque part entre « seul on va plus vite » et « ensemble on va plus loin ».



# LES PRINCIPAUX DÉFIS RENCONTRÉS ET LA PLACE DES TRANSITIONS

L'analyse des entretiens réalisés nous amène à distinguer au moins deux types de ruralités : les communes qui sont à proximité d'une grande ville, et les autres, plus éloignées. Ces dernières attirent moins les catégories socio-professionnelles supérieures en raison d'une activité économique davantage basée sur l'agriculture, l'artisanat ou les services de première nécessité. Comme l'ont décrit Simon Audebert, doctorant à Sciences Po Paris et Pierre Pistre maître de conférence à l'université Paris Cité, dans l'ouvrage *L'écologie depuis les ruralités*, **des typologies différentes de ruralités existent** en effet, d'où la nécessité d'appréhender celles-ci dans leur diversité.

## Démographie et attractivité

Lorsque l'on interroge les maires sur les principaux défis à relever à l'échelle de leur commune, tous sujets confondus, beaucoup d'entre elles-eux évoquent en premier lieu l'enjeu démographique et l'attractivité. Si **certaines communes rurales voient leur nombre d'habitant-es diminuer, d'autres sont concernées par l'arrivée de néo-ruraux au pouvoir d'achat souvent plus élevé**. Ainsi, une commune périurbaine, par exemple, ayant un lien facilité avec une ville qui concentre les emplois qualifiés, peut se retrouver face à un prix de l'immobilier qui grimpe, avec le risque de devenir une commune « dortoir » si le niveau de services n'est pas suffisant (commerces, associations, cafés, etc.).

**« J'ai un rêve : un lieu de rencontre au milieu du village. »**

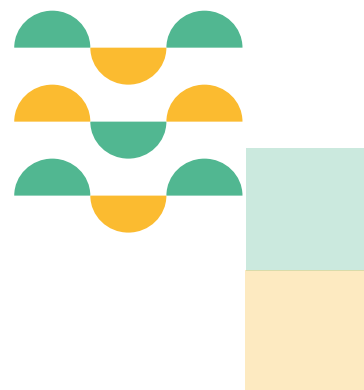
Les communes rurales plus isolées s'interrogent, elles, sur la manière d'attirer une nouvelle population sans pour autant perdre l'identité de la commune. **Le maintien et le dynamisme de l'école et du nombre de classes apparaît, pour beaucoup, comme le meilleur moyen de faire venir de nouveaux-elles habitant-es**. Certain-es iront jusqu'à la création d'une MAM (Maison d'assistant-es maternelles), la mise en place d'un moyen de transport en commun pour faciliter l'accès au travail, ou encore la rénovation du centre-bourg pour y maintenir un maximum de commerces et de services. L'enjeu démographique réside principalement dans la possibilité ou non de proposer de nouveaux logements que ce soit via la construction ou la rénovation d'anciennes habitations. Sur ce point, les municipalités rurales sont directement concernées

par des législations ou réglementations décidées à un échelon supérieur : intercommunal, régional, voire national. (Voir aussi partie « difficultés et besoins »)

## Créer du lien et de la convivialité

Si l'attractivité d'une commune, et donc le maintien d'une démographie satisfaisante, passe par l'accès aux logements et aux services, elle se joue aussi dans la création de liens entre les habitant-es et entre la municipalité et les habitant-es.

Là aussi, **la tendance générale révélée par les entretiens est la difficulté de plus en plus forte à créer ce lien**. « Ici, on ne vit pas les uns avec les autres mais les uns à côté des autres », résume un maire quand d'autres notent une forme de « désintérêt de la chose collective » au point d'avoir des difficultés à faire venir la population à une simple fête de village. Un maire de l'Oise va même encore plus loin en indiquant que « les gens se supportent de moins en moins ». Le dynamisme de l'école, lorsqu'elle existe encore, apparaît comme un moyen fort de maintenir « la vie » et les échanges dans la commune.



**« Je m'étais renseigné pour mettre des panneaux solaires sur le toit, mais ça faisait exploser le budget, on n'avait pas les moyens. »**

De même, le tissu associatif est l'une des pierres angulaires de ce « vivre-ensemble ». Ce n'est pas dans cette commune de 1300 habitants du Pas-de-Calais que l'on va dire le contraire. Ici le club de foot, le club des aîné-es et le comité des fêtes participent amplement à la convivialité ambiante. Mieux encore, dans une commune de l'Oise, au profil plutôt périurbain, on compte 25 associations pour 2500 habitant-es grâce, notamment, à la création d'un centre d'animation culturelle. Dans cette commune du Nord, à moins de 30 minutes de Lille, le maire, lui, se réjouit de voir des habitant-es prendre l'initiative de créer un tiers-lieu devenu un véritable lieu de rencontre et d'échanges. « Je ne suis pas là pour "faire à la place de" mais pour créer les conditions de réalisation d'un tel projet », explique-t-il. Ailleurs dans la région, c'est parfois le travail de mémoire autour des guerres mondiales qui permet de rassembler la population et de tisser du lien. Dans les plus petits villages où ni l'école, fermée depuis longtemps, ni les associations, inexistantes, ne permettent aux habitant-es de se croiser, **la création de lieux de rencontre dans l'espace public apparaît comme la seule solution pour provoquer l'échange**. Un city-stade ici, ou l'aménagement de lieux de promenade là, tentent de remplir cet objectif.

## Les moyens financiers

La question des moyens financiers est dans la tête de beaucoup d'édiles rencontré-es. La baisse des dotations de l'État apparaît comme un défi qui empêche l'action et ce dans beaucoup de domaines. « Je veux bien faire beaucoup de choses, mais qu'on me donne les moyens de les faire », lâche l'un d'entre eux. Dans cet autre village, la rénovation de la mairie a été le gros projet du mandat : « Je m'étais renseigné pour mettre des pan-

neaux solaires sur le toit, mais ça faisait exploser le budget, on n'avait pas les moyens. »

Au sein du conseil municipal, il peut aussi être difficile de faire passer l'idée qu'un investissement financier, perçu comme risqué pour la commune, peut s'avérer utile au développement de la commune. Une vision qui peut aller à l'encontre de la « gestion en bon père de famille », avancée par un certain nombre de maires. « Il y a beaucoup d'élu-es ruraux-ales qui ne veulent pas dépenser de l'argent pour de l'ingénierie ; comment leur dire que la dépense peut servir au développement ? », résume l'un d'entre eux.



Escarmain, 500 habitant-es environ, fait partie des communes où nous nous sommes arrêtés dans le cadre de ces rencontres.

## La place des enjeux environnementaux

Lors des entretiens menés, les enjeux environnementaux arrivent loin derrière ceux concernant la démographie, l'attractivité ou encore les finances, sauf dans le cas de quelques maires dont l'identité s'est construite depuis de nombreuses années autour des questions environnementales et climatiques.

Cependant, **l'environnement apparaît en creux lorsqu'est évoquée la nécessité de préserver un « cadre de vie attractif »**. Ici, on souhaite consacrer des prairies aux plantations ou encore donner toute leur place aux espaces verts autour des logements. Là, on l'évoque sous les termes de « protection du patrimoine naturel ». Un peu plus loin, c'est la notion de commune fleurie qui traduit cet intérêt pour le vivant et la biodiversité à l'échelle communale.

### L'eau, l'énergie, l'agriculture et la mobilité : les thématiques récurrentes

Quand on interroge plus frontalement les maires sur leur connaissance des enjeux environnementaux qui concernent précisément leur commune, les mêmes sujets reviennent dans la quasi-totalité des réponses : **l'eau, l'énergie, la mobilité et l'agriculture**. On note également que les enjeux environnementaux sont une réalité depuis peu chez celles et ceux qui ont connu ou ont eu à gérer des aléas liés au changement climatique ces dernières années.

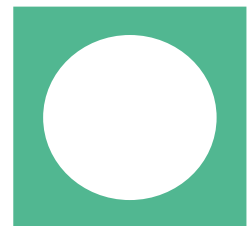
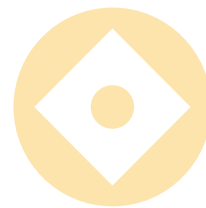
**« Faire du beau, ça fait du bien. »**

- L'eau

Les communes touchées par des inondations, une dégradation de la qualité des eaux de captage, un retrait-gonflement des argiles endommageant les habitations ou encore une sécheresse mettant en péril la bonne santé de la forêt voisine, voient leur maire s'interroger sur les solutions possibles pour tenter de limiter les impacts sur leur population et les ressources communales. **L'eau est d'ailleurs l'une des thématiques les plus évoquées quand on les interroge sur les enjeux environnementaux**. Sur ce point, le besoin d'agir de manière coordonnée à l'échelle de l'intercommunalité, du Pays, du bassin et en lien avec les syndicats dédiés, est reconnue par tous-tes. En revanche, les avis divergent fortement concernant les actions à mener pour répondre à cette problématique.



À Robecq, les enjeux liés à l'eau sont importants comme dans de nombreuses communes avec lesquelles nous avons échangé.



**« On se sent dépossédé, sous la contrainte des services de l'État. On ne comprend parfois pas les interdictions imposées. »**

- **L'énergie**

La question de l'énergie et de la rénovation énergétique est elle aussi évoquée de manière quasi systématique. **Le coût de l'énergie et les économies financières possibles/réalisables sont souvent les raisons qui mettent en mouvement les équipes municipales sur ce sujet.** Extinction de l'éclairage public durant la nuit, rénovation énergétique des bâtiments communaux ou construction de nouveaux équipements moins gourmands en énergie sont les solutions envisagées mais souvent mises en balance dans des arbitrages avec d'autres projets. Un maire de village nous confie avoir conscience du besoin de rénover la mairie, vieillissante et très énergivore, mais s'interroge sur la pertinence de ce chantier au regard de la fréquence d'usage du bâtiment.

L'autre volet d'action concerne **l'implantation d'énergies renouvelables** sur les territoires, les éoliennes en particulier. Sur ce point, là aussi, la question des retombées financières pour la commune est rapidement évoquée. Pour certaines, l'installation d'éoliennes est en accord avec leurs convictions ; d'autres s'interrogent sur la juste mesure lors de l'implantation de tels projets parfois perçus comme ayant un impact négatif sur le paysage.

« On a besoin d'accompagnement sur ce genre de projets. Les institutions vérifient que le projet d'implantation d'éoliennes respecte les réglementations mais personne n'aide les maires à évaluer si le projet est réellement bénéfique pour la commune. »

- **La mobilité**

La question de la mobilité est un sujet de taille dans la quasi-totalité des communes que nous avons sondées. **La dépendance à la voiture individuelle est forte.** Des aires de covoiturage ou des pistes cyclables fleurissent ici ou là grâce à des financements départementaux ou régionaux, mais souvent l'absence de transports en commun rend les changements d'habitude longs et difficiles à envisager. Qui plus est quand le premier magasin ou le lieu de travail se trouvent à près d'une dizaine de kilomètres, voire davantage. Certain-es maires pourtant se lancent, en finançant des **bornes de recharge électrique** ou en menant une réflexion autour de **l'achat d'un véhicule partagé ou d'un bus citoyen**. Ailleurs, un maire se félicite de la mise

en place d'une liaison en bus avec Lille (située à 30 kilomètres) à raison de neuf passages par jour dans sa commune ; un projet réalisé en lien direct avec la Région après des années de pourparlers. Des débuts de solutions existent donc, mais peuvent paraître, une fois encore, longues à mettre en place ou difficilement finançables à l'heure où les changements de pratiques sont loin d'être évidents pour une majorité de la population.

« La zone est tellement rurale que la question de la mobilité douce ou collective ne se pose pas pour les habitant-es. Les transports collectifs fonctionnent mais sont vides. Pour moi, le véhicule électrique constitue une bonne solution. »

- **Agriculture et alimentation**

Le sujet de l'agriculture n'apparaît pas systématiquement dans les échanges et la manière dont elle est évoquée démontre toute la complexité du sujet : si certains maires reconnaissent la nécessité de faire évoluer les pratiques au regard des enjeux environnementaux et climatiques, d'autres n'évoquent pas ces défis. Certain-es maires s'estiment eux-elles démunies pour mettre en place des solutions avec les agriculteur-rices ou éviter des pratiques considérées comme anormales (arrachage de haies, transformation des pâtures en cultures).

Seulement **quatre maires sur la trentaine rencontrée évoquent l'alimentation comme un enjeu pour leur commune en matière d'environnement**. Ces dernières se penchent sur la manière d'approvisionner localement les restaurations collectives ou de limiter le gaspillage alimentaire en considérant que les projets alimentaires territoriaux (PAT) ne vont pas assez loin. Pour les autres, le type d'agriculture présente en majorité sur les territoires rencontrés (grandes cultures) les amène peu à faire un lien direct entre celle-ci et la question de l'alimentation dans la commune.

**« Le Projet alimentaire territorial ? Mais qui s'en soucie !? Ça devrait être un réel projet de territoire. »**



# LES DIFFICULTÉS ET BESOINS AU SUJET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nous avons interrogé les maires sur les difficultés qu'ils et elles rencontrent face à la question des transitions ainsi que sur leurs besoins pour les surmonter. Quatre blocages principaux sont évoqués et créent, par ailleurs, un sentiment d'illégitimité à s'engager sur la transition écologique.

## Faire de l'écologie sans le dire

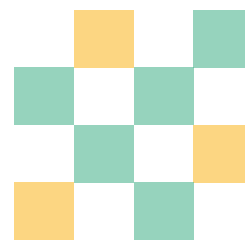
Lorsque nous leur avons demandé comment les enjeux écologiques étaient perçus par les membres de leur conseil municipal, puis par les habitant-es, un même constat a été partagé par la quasi-totalité des maires interrogé-es : l'écologie n'est pas un sujet porteur. Revendiquer le terme même d'« écologie » les expose à un effet repoussoir et suscite souvent de l'indifférence, de la défiance voire du rejet des politiques défendues – en particulier chez les habitant-es. Celles-eux-ci sont d'ailleurs décrit-es comme ayant une logique proche du NIMBY (not in my backyard, « pas dans mon jardin »). À part chez des habitant-es ayant des profils plus militants, **le soutien aux politiques de transition n'est observé que dans le cas d'un quelconque gain personnel direct à la clé**. Pour bon nombre de maires renontré-es, « tout ce qui a trait au développement durable est perçu comme punitif » et « il y a beaucoup de préoccupations pour les questions environnementales mais ça dérange parfois de faire les efforts pour faire bouger les choses. »

## **Ils-elles adoptent une approche pragmatique de l'écologie, de « bon sens ».**

Ce constat mériterait d'être analysé à la lumière des sondages qui réaffirment pourtant chaque année que les Français-es sont préoccupé-es par le changement climatique et attendent des pouvoirs publics des mesures « interventionnistes ». Cette attitude « consumériste » et court-termiste de la politique publique municipale, en particulier sur les questions environnementales, est identifiée par les maires comme un blocage important, puisque les projets de transition nécessitent souvent une vision et une action de moyen ou long terme. En réaction, les maires développent une stratégie de « consensus » pour éviter toute opposition. Ils-elles adoptent notamment **une approche pragmatique de l'écologie, « de bon sens »**. Il faut « faire de l'écologie sans le dire » et mettre en avant les avantages pour la commune et les gens : en termes de confort, de qualité de vie, de services ou de gains financiers. On constate donc que l'écologie est reconnue et

assumée lorsqu'elle est pratiquée pour améliorer le quotidien. Mais **lorsque l'écologie est abordée dans sa dimension politique, et donc, dans son approche idéologique, elle est rejetée par nombre de maires rencontré-es**.

Pour résumer, il ressort finalement des entretiens un sentiment de manque de légitimité à parler de ce sujet, lié à une impression de solitude au sein d'un conseil municipal qui n'est pas forcément convaincu. Conséquence : certains maires s'engagent sur une écologie consensuelle, qui ne doit pas être clivante au risque de tensions internes.



**Un même constat est partagé par la quasi-totalité des maires interrogé-es : l'écologie n'est pas un sujet porteur.**

## Des échelles d'actions qui manquent de coordination

Un autre défi apparaît dans les échanges : celui des échelles d'intervention et de l'organisation territoriale de la transition écologique. Si les communes estiment agir à leur niveau, plusieurs questions sont soulevées : **la mutualisation des moyens, le rôle des intercommunalités** qui est globalement jugé trop faible sur ces sujets et soumis aux jeux politiques (actions éloignées des petites communes, relations interpersonnelles qui nuisent à la vision politique, manque de cap stratégique pour la transition écologique...), et enfin le **lien entre les communes elles-mêmes** pour se sentir plus fortes pour agir.

Plusieurs hypothèses sont formulées par les maires pour se sentir plus efficaces et mieux armés sur la question écologique et climatique : la fusion de communes de petite taille n'aurait-elle pas du sens pour être plus fort ensemble et monter des projets plus ambitieux ? Comment les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) peuvent être davantage des supports de projets et d'ingénierie ? Des pôles d'équilibre territorial et durable (PETR) comme structures de projet ne gagneraient-ils pas à se déployer ?

Ces questions sont posées par des maires mais ne sont pas unanimement partagées. Selon les contextes, les lieux, les histoires, les points de vue divergent.

## Des acteurs supraterritoriaux inégalement connus

Il nous importait également de mieux comprendre les acteurs que les maires identifient pour les soutenir et les accompagner dans la transition écologique. **Les Départements sont l'institution la mieux identifiée, considérée comme soutenance et fiable.** L'organisation de ceux-ci, basée sur une proximité avec les collectivités, explique ce niveau de connaissance. D'autres acteurs de niveau départemental sont également cités : les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), les préfetures de département, les fédérations départementales de l'énergie, les services des directions départementales des territoires et

de la mer (DDTM).

**D'autres acteurs agissant à un niveau régional sont moins bien, voire non identifiés.** La Région et sa dynamique de Troisième révolution industrielle (rev3) ou encore l'Agence de la transition écologique (ADEME) sont évoqués mais leur périmètre d'intervention et les services proposés aux communes rurales sont peu connus (quelques références aux opérations de plantation d'arbres ou sur la mobilité, soutenues par la Région, sont toutefois faites). Cela s'explique notamment par l'organisation propre à ces institutions qui :

- ne vont pas jusqu'à s'adresser à ces échelons territoriaux et passent le plus souvent par des relais, parfois davantage identifiés ;
- n'interviennent pas forcément en amont d'un projet mais plutôt au moment des délivrances d'autorisation ou contrôles de conformité, par exemple.

Ces analyses révèlent le besoin pour les communes de petite et moyenne taille de pouvoir identifier plus clairement des interlocuteur-rices ressource, capables de comprendre leurs besoins spécifiques (capacité à répondre à de la subvention européenne par exemple) et de faire les liens avec les bons acteur-rices.

**Ces analyses révèlent le besoin pour les communes de petite et moyenne taille de pouvoir identifier plus clairement des interlocuteur-rices ressource.**





## Le besoin d'une approche de l'État adaptée aux territoires ruraux

Un frein majeur identifié dans plusieurs entretiens porte sur le rôle de l'État et sa posture vis-à-vis des communes dites rurales. Ce qui est reproché à l'État, ce n'est pas tant le fait de réglementer, ni même l'intention des mesures de transitions promues mais plutôt la cohérence des règles et des dispositifs mis en œuvre. La loi sur le Zéro artificialisation nette (ZAN) en est une illustration intéressante. Si son objectif n'est pas remis en cause, voire est salué par certains et certaines, plusieurs maires regrettent que les spécificités des zones rurales n'aient pas été mieux travaillées (opérations de rénovation de vieux bâtiments coûteuses pour des petites communes, besoin de souplesse sur les questions d'habitat...). Autre exemple : le développement des énergies renouvelables, qui est globalement plébiscité mais se heurtent parfois à des contraintes architecturales imposées par les Architectes des Bâtiments de France (ABF), assez fortes en milieu rural. **Plus globalement, les élu-es se sentent démunis face au besoin de conseil :** « La Région et l'État contrôlent si le projet est dans les clous mais ne conseillent pas, n'aident pas à la décision. »

Que nous disent ces exemples ? Que face à des injonctions considérées comme contradictoires, il peut y avoir plusieurs réactions : des maires qui estiment que l'État les empêche et nourrissent une forme d'amertume et de la défiance (« J'ai été empêché sur le développement durable », « On veut trop protéger, encadrer, mettre des règles qui empêchent des choses simples »). D'autres maires, quant à eux, décident de ne pas attendre ces besoins de clarification et tentent d'agir par eux-mêmes (« Je plante des petites graines pour essayer », « ma logique c'est de faire du finançable qui apporte un vrai plus » ; « on peut agir mais ça prend plus de temps »).

Ces deux types de réactions ne sont pas incompatibles. Elles révèlent un besoin fort exprimé par les maires : celui qu'on leur fasse confiance. En effet, ils-elles adhèrent globalement à l'idée que « la transition écologique passera aussi par les ruralités<sup>2</sup> ». C'est en effet dans les territoires ruraux que l'on trouve majoritairement les enjeux de préservation du foncier ou encore d'implantation des énergies renouvelables.

Mais pour agir, il leur faut un gage de reconnais-

sance. « La transition écologique doit venir d'en bas, il faut écouter et entendre ce que le bas a à dire ». « On [les maires ruraux] est le premier mètre, pas le dernier kilomètre. » Sur de nombreuses questions, mais en particulier sur les enjeux de transition écologique, les maires aimeraient voir advenir **une inversion de la logique réglementaire, avec une approche plus ascendante.**

## Un besoin d'écoute et d'action

Un autre défi est soulevé dans les échanges : les territoires ruraux ont besoin d'être écoutés et reconnus dans ce qu'ils peuvent apporter à la transition écologique. Actuellement, un sentiment prédomine : la transition est organisée pour des milieux urbains dotés d'ingénierie. Or, **les communes rurales ont besoin d'être mieux entendues sur leur réalité de terrain, afin que les solutions proposées soient plus adaptées :** soutien à l'innovation, disponibilité de technicien-nes pour les communes qui n'ont pas d'ingénierie, aide au décryptage de dossiers techniques, d'appel à projet, demandes de financement. L'un des maires rencontrés résume l'idée : « On a besoin non pas d'un audit du parfait mais d'un audit du possible. » Pour poursuivre sur ce besoin d'écoute, la position de l'État sur l'action des communes de petite taille en matière de transition écologique est questionnée : **les mesures attendues par l'État sont perçues comme des contraintes, sans accompagnement pédagogique** comme le résume ce maire avec cette formule : « la contrainte empêche le projet, avant elle l'améliorait ». De plus, les interlocuteur-rices sont difficilement identifiables.



<sup>2</sup>Discours de la ministre Agnès Pannier Runnacher au congrès de l'Association des Maires Ruraux du Nord en avril 2025

## Un enjeu de formation et d'accompagnement

Une autre raison qui nourrit un sentiment d'illégitimité sur la transition écologique est le manque de formation et de compétences, qui revient souvent face à la complexité des procédures.

Toutes les difficultés évoquées précédemment renvoient à des inégalités de fait entre les maires et à leur capacité individuelle à gérer les différents sujets qui concernent la vie d'une commune – y compris la transition écologique. Chacun occupe ses fonctions en étant fort de son parcours, et les compétences ne sont donc pas les mêmes suivant que l'on est commercial·e, professeur·e, fonctionnaire, entrepreneur·euse, artisan·ne... Tous·tes ne sont donc pas égaux·ales dans leur aptitude à identifier les bons interlocuteur·rices, à aller chercher des financements auprès d'institutions spécialisées, à repérer les subtilités de telle ou telle réglementation, ou à se projeter dans l'avenir de sa commune à 50 ans en prenant en compte un contexte climatique changeant.

**« Il n'existe pas d'école des maires », nous a déclaré l'un d'entre eux.** Une réalité vécue difficilement, alors même que la majorité décrit la fonction de maire comme un « métier », sous-entendant ici qu'entamer un mandat de maire demande un apprentissage long et intense. « À notre échelle, chaque projet est nouveau donc c'est à chaque fois une nouvelle ingénierie », soulève une des personnes interrogées. Par conséquent, l'isolement décrit plus haut (vis-à-vis des citoyen·nes, du conseil municipal, de l'État, des institutions...) est vécu avec d'autant plus d'intensité et révèle un besoin exprimé par beaucoup de maires : **des espaces de rencontres pour apprendre des autres, échanger entre pairs, s'inspirer.**

Les maires attendent un soutien technique, notamment juridique et financier, pour porter des projets d'ampleur. **Une aide pour identifier et solliciter les financements est notamment souhaitée,** sans que l'attente soit forcément d'internaliser cette compétence : l'accès à un guichet local, facile d'accès et bien identifié apparaît souhaitable.

Dans l'attente de ce changement, les maires adoptent une stratégie plutôt prudente de gestion de la commune, guidée par un esprit de débrouille. « Il y a des projets qui comptent et qui ne coûtent

pas cher. Ce sont ceux-là qui contribuent à l'image d'un village ouvert, curieux », confie un des maires. Cette logique leur permet d'avancer et de mettre en place des projets qui comptent, mais permet moins souvent l'adoption de politique profonde de transformation.

Ainsi, comme pour boucler la boucle, plusieurs maires évoquent le besoin d'être mieux **formés et accompagnés pour développer leur capacité à convaincre les habitant·es sur les questions d'écologie.** Beaucoup ne savent pas comment en parler. Inquiet·ètes d'un éventuel rejet de leurs propositions, ils et elles préfèrent éviter de le faire pour ne pas braquer. Mais les maires ont conscience que cet évitement est un frein à leur action et à l'avancement de la commune.

Lorsqu'ils-elles sont interrogés sur leurs besoins dans ce cas précis, la mise en lien avec des « relais d'opinion », des acteur·rices capables de faire l'intermédiaire avec les habitant·es pour présenter les politiques et expliquer les enjeux écologiques, est mentionnée.

**« Il y a des subventions, les projets ne coûtent quasiment rien. Ce qu'il manque, ce qu'il faut, ce sont des personnes, de la connaissance et de la volonté. »**



## DES RÉPONSES AUX BESOINS EXISTENT, D'AUTRES RESTENT À IMAGINER

Face aux difficultés et besoins exprimés lors des entretiens individuels, l'équipe du Cerdd a fait cheminer une partie des maires rencontrés lors d'une soirée d'échange organisée le 9 décembre 2025 à Loos-en-Gohelle. Des partenaires régionaux et des institutions en charge de la transition écologique dans les Hauts-de-France étaient également présents. L'objectif : les amener collectivement à réfléchir à des solutions et dispositifs concrets pour répondre à ces besoins mais également à l'implication des maires dans ceux-ci.

Le premier constat est qu'un certain nombre de dispositifs en mesure de répondre à leurs attentes existent déjà mais sont peu ou mal identifiés, ou ont un fonctionnement qui pourrait être amélioré. D'autres, en revanche, restent à imaginer.

Nous proposons, dans cette partie de faire raisonner besoins, dispositifs existants et ceux à construire.

*« Nous avons besoin que les demandes de financements soient simplifiées grâce à un guichet ou une procédure unique »*

Les échanges entre maires ont soulevé le besoin de simplifier les choses pour les communes qui manquent d'ingénierie. Les sources de financement sont nombreuses (État, Région, ADEME, Europe...) et le temps passé à décrypter les dossiers, critères est chronophage selon les élu-es.

**Une procédure unique** pour les demandes de financement aiderait les élu-es ruraux-les à gagner du temps et à mieux s'y retrouver dans les types de subventions disponibles. Cela pourrait s'incarner par une sorte de **comité de financement multi-acteurs**. Ce guichet unique pourrait également aider les territoires ruraux à y voir clair sur les appels à projet qui rencontrent deux difficultés : certains ne sont pas reportés d'une année à l'autre tandis que d'autres sortent à des moments où les élu-es ne sont pas disponibles, ce qui rend toute réponse impossible. Des informations permettant d'anticiper des appels à projet à venir seraient les bienvenues.

*« Il est difficile d'identifier les bons interlocuteurs quand on se lance dans un projet »*

La multiplicité des acteurs rend également le pay-

sage difficilement lisible. Un **annuaire permettrait de mieux comprendre qui propose quoi en région** et de trouver plus rapidement son interlocuteur.

*« Nous avons besoin d'accompagnements spécifiques pour nos projets car nous n'avons pas d'ingénierie »*

L'enquête sensible du Cerdd a bien insisté sur les particularités du monde rural face aux transitions. Les défis sont lourds et complexes et pour autant, les moyens sont extrêmement limités. **Les outils existants sont par exemple peu adaptés à certaines caractéristiques rurales.**

Les maires présent-es le 9 décembre ont majoritairement insisté sur **l'importance de bénéficier d'outils d'accompagnement spécifiques** : une organisation dédiée à la ruralité dans les services de l'État par exemple qui coordonnerait les informations disponibles sur la transition écologique pour les rediffuser auprès des élu-es ruraux-les.

Cette organisation se chargerait également de réaliser de la veille, de l'appui administratif sur des demandes de financement, ou encore de l'appui à la formulation de besoins autour de projets précis.



# LES DISPOSITIFS ET OUTILS MOBILISABLES PAR LES ÉLU·ES

## Aide-territoires.fr



Aides-territoires est le site de référence des aides aux collectivités locales. Son but : faciliter la recherche d'aides financières et d'ingénierie pour permettre aux collectivités de réaliser leurs projets. Il est gratuit, porté par l'ANCT et utilisé quotidiennement par plus de 12 000 collectivités.

Aides-territoires permet de candidater directement aux aides du Fonds Vert.

Site internet : [aides-territoires.fr](https://aides-territoires.fr)

## Le programme Territoires Engagés pour la Nature



L'Agence régionale de la biodiversité (ARB) anime et accompagne ce programme qui vise à inscrire son territoire dans une démarche de progrès et d'action en faveur de la biodiversité.

Il permet à une collectivité :

- d'être accompagnée pour formaliser son programme d'actions à trois ans (appui à la réflexion sur la définition du projet, accompagnement à l'élaboration du dossier de candidature) ;
- de faciliter la mise en relation et formalisation de plans de financements ;
- de bénéficier d'une valorisation nationale, régionale et locale (événements nationaux et régionaux, plateforme web dédiée, kit de communication...);
- de rejoindre le « Club des Engagés » pour partager des expériences, renforcer ses connaissances et compétences (transmission d'actualités, webinaires, journée d'échanges, visite de terrain, etc.).

Site internet : [ofb.gouv.fr/territoires-engages-pour-la-nature-en-hauts-de-france](https://ofb.gouv.fr/territoires-engages-pour-la-nature-en-hauts-de-france)

## La plateforme Expertises.territoires



Le Cerema a lancé sa plateforme Expertises.territoires dont les objectifs sont de :

- mettre à disposition des acteurs et décideurs de terrain une plateforme de partage et de collaboration pour partager les expériences et développer les expertises en faveur de la transition écologique des territoires,
- développer la transversalité et les contacts entre les métiers et les disciplines,
- interroger, éclairer les enjeux d'aujourd'hui et de demain,
- proposer une interface simple à utiliser pour répondre aux besoins des acteurs.

Site internet : [cerema.fr/fr/plateforme-cooperative-expertises-territoires](https://cerema.fr/fr/plateforme-cooperative-expertises-territoires)

## La Compagnie des tiers-lieux

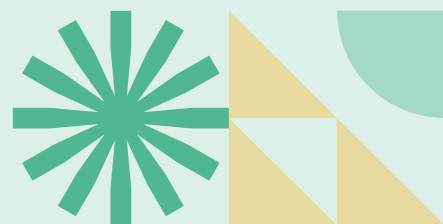


Espaces de coworking, friches culturelles, fablabs... Les tiers-lieux ont en commun de mutualiser des espaces et des compétences, favorisant la coopération pour répondre aux enjeux de leur territoire.

Depuis 2018, La Compagnie des tiers-lieux est une association contributive qui a plusieurs objectifs dans les Hauts-de-France :

- appuyer et mettre en réseau les tiers-lieux ;
- créer des ressources communes partagées par les membres du réseau (outils de gestion numériques, méthodologies, outils de partage juridique, outils financiers...);
- accompagner les porteurs de projets ;
- former et professionnaliser les collectifs qui gèrent ces lieux ;
- soutenir les actions collectives portées ;
- observer et mesurer les impacts des tiers-lieux sur le territoire ;

Site internet : [compagnie.tiers-lieux.org](https://compagnie.tiers-lieux.org)





**« Nous avons besoin d'avoir des espaces de débats informels pour amplifier le contact avec les habitant·es, améliorer la concertation et leur participation »**

On entend ici à nouveau en creux le besoin de créer du lien avec les habitant·es sur tous les sujets, y compris ceux liés à la transition écologique. Les maires ruraux·ales évoquent le besoin d'être en lien avec les associations de la commune ou encore l'idée d'organiser « un café à la mairie » pour faciliter les échanges directs avec les administré·es. Tous·tes se rejoignent sur le besoin de la présence d'un tiers pour animer ou structurer ces moments de manière efficace.

L'enjeu est également de savoir comment créer des espaces pour favoriser l'implication des habitant·es dans les projets eux-mêmes. Ateliers participatifs, tiers-lieux, associations ou simples moments de convivialité : la municipalité peut avoir un impact sur cette dynamique citoyenne en soutenant et boostant les projets de ce type.

**« Nous avons besoin d'échanger entre maires ruraux, de nous former et de former nos élu·es »**

Les maires ruraux ont également insisté sur l'importance de bénéficier de temps de formation pour eux mais aussi pour les élu·es intercommunaux qui pilotent des politiques publiques essentielles pour la transition écologique : transport, urbanisme, développement économique. Des mo-

dules de formation pour les élu·es, sur des thématiques opérationnelles de la transition écologique, sont plébiscités. Nous l'avons vu plus haut, les intercommunalités sont jugées en retrait sur ces sujets par les maires rencontrés. L'effort de montée en compétence doit également les impliquer.

Au-delà du besoin de formation, les élu·es présent·es le 9 décembre à Loos-en-Gohelle ont fait part de leur besoin d'échanger entre pairs. Un moyen jugé efficace pour bénéficier de retours d'expériences, échanger sur les marches à suivre pour faire aboutir les projets ou avoir les bons contacts.

**« Nous avons besoin d'apprendre à parler de nos projets, à construire une vision au long cours pour la commune dans le but d'embarquer »**

Un exemple de formation ressort particulièrement : la communication et la concertation avec les habitant·es. En effet, le besoin d'approches pédagogiques pour expliquer la transition écologique à ses administré·es pour mieux les embarquer est fortement exprimé : formation sur la manière de parler d'écologie, argumentaires pour débattre et dialoguer sur la transition écologique, appui sur les associations pour sensibiliser les citoyen·nes et leur donner les clefs pour agir.



# LES DISPOSITIFS ET OUTILS MOBILISABLES PAR LES ÉLU·ES

## Le réseau des Repair cafés dans les Hauts-de-France



La Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES) a lancé l'un des premiers Repair Cafés de la région en 2014. Depuis, on compte pas moins de 250 Repair cafés dans les Hauts-de-France. Lors de ces événements des bénévoles (accueil, réparateurs et réparatrices) aident d'autres personnes à réparer leur objet en panne ou cassé, autour d'une collation. Ce n'est pas un SAV et c'est gratuit. C'est un formidable lieu d'entraide et de solidarité. Il y a un intérêt écologique (on évite de jeter), un intérêt économique (on évite de racheter), un intérêt social (on discute, on échange) et un intérêt sociétal.

Sites internet : [mres-asso.org](http://mres-asso.org)  
[repaircafe-hdf.org](http://repaircafe-hdf.org)

## Le réseau des Ambassadeurs du développement durable



Pour une première approche des enjeux de transition, le réseau des AmbassadeursDD porté par le Cerdd, propose des interventions sur mesure pour expliquer simplement et concrètement le développement durable et la lutte contre le changement climatique au travers d'actions variées. Une intervention gratuite, déclenchée à la demande et adaptée aux besoins identifiés par les collectivités.

Plus d'informations sur le site du Cerdd.  
Site internet : [www.ambassadeursdd.org](http://www.ambassadeursdd.org)

## Le réseau des Élus pour agir



Lancé par l'ADEME en 2023, le réseau des Élus pour agir s'adresse à celles et ceux qui souhaitent agir en faveur de la transition écologique, quel que soit leur mandat et leur niveau d'expertise. Il propose :

- Un espace privé avec des ressources sélectionnées pour être accessibles à tous les niveaux d'expertise et d'engagement
- des rencontres et des webinaires pour échanger entre pairs et décrypter les enjeux avec des experts
- Un catalogue de 19 formations gratuites
- Des visites de territoires inspirants

- Des solutions et des outils concrets pour mettre en œuvre des projets de transition.

**L'adhésion à ce réseau est gratuite.**

## L'association des maires ruraux de France



Créée en 1971, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère près de 13 500 maires ruraux au sein de 89 associations départementales et défend les enjeux spécifiques des territoires ruraux. Elle représente une source d'information et de mobilisation sur différents sujets, y compris ceux liés à la transition écologique. Formations, dépannage juridique, ingénierie sont quelques-uns des services proposés par l'AMRF.

Site internet : [amrf.fr](http://amrf.fr)

## Le kit Mise en récit



Les projets de transitions ont du mal à s'imposer face à la puissance du modèle de développement dominant et du récit qui le soutient. Ils méritent donc d'être mieux outillés, en révélant les récits alternatifs qui les animent, porteurs de sens et de valeurs transformatrices. Grâce à ce kit d'animation, lancez votre démarche de mise en récits en travaillant la trajectoire d'un projet déjà engagé.

Site internet : [cerdd.org](http://cerdd.org)

# LA COMMUNE RÊVÉE DES MAIRES

À quoi ressemblerait, dans dix ans, la commune rêvée des maires rencontrés ? Nous avons clôturé les entretiens en leur proposant de se projeter. Lien, mobilité, autonomie énergétique, mutualisation des moyens ou encore implication citoyenne... leur commune rêvée répond finalement en grande partie aux défis qui nous attendent.

## Le lien, une priorité

« Tout sauf une cité-dortoir ! ». « Une commune festive où les gens passent des moments ensemble ! », « Une commune vivante, qui soit dans le lien ». Une grande majorité des maires évoque cette notion de lien retrouvé comme étant une priorité pour l'avenir de leur commune. Il s'agit alors de « bien-vivre ensemble », de **créer de la convivialité et de lutter contre le repli sur soi** qui guette bon nombre de petites ou moyennes communes. Comment envisagent-ils-elles de développer ces liens ? La culture, les associations, la création de lieux de rencontre sont souvent cités en exemple comme des solutions pour que les gens « sortent de chez eux ».

Dans beaucoup de communes pourtant, ces espaces de rencontre existent déjà. Certain-es vont alors plus loin en évoquant **l'implication citoyenne dans les projets de la commune**. En creux, se dessine l'idée que les habitant-es ne soient plus uniquement « consommateur-rices » des services proposés mais davantage acteur-rices dans les projets et les décisions communales. Une forme de démocratie plus vivante, en somme.

## Moins ou mieux se déplacer

« J'espère une commune où il y aurait moins de véhicules », « plus de véhicules électriques », « plus de piétons dans le centre et moins de camions ». Les maires interrogés se rejoignent aussi en rêvant à un autre rapport à la mobilité. Deux pistes principales sont évoquées pour atteindre cet objectif : proposer davantage de services sur place pour avoir moins besoin de bouger (plus de commerces ou même un simple distributeur de pain serait une première étape) et développer des modes de déplacements plus doux. Là où certain-es aimeraient voir davantage de véhicules électriques circuler dans les rues de la commune, d'autres voient plutôt dans le vélo une option à développer au maximum.

Se déplacer moins et mieux participerait également à donner à leur commune une dimension plus apaisée, propre. « Je rêve d'une commune vivante avec plein de petits commerces pour réduire l'utilisation de la voiture. Je rêve de recentraliser le village, qu'il

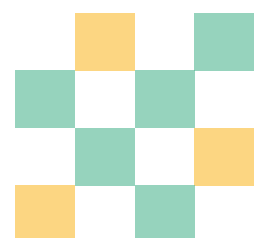
devienne un endroit où les gens marchent et où il y aurait encore plus de zones de rencontre. »

## Une plus grande autonomie énergétique et une mutualisation des moyens

Quelques maires apportent une attention particulière à l'idée de développer davantage d'autonomie énergétique sur leur territoire. Ils et elles ont conscience de l'enjeu que cela représentera dans un avenir plus ou moins proche. Ils sont plusieurs, en revanche, à rêver de communes fusionnées qui permettraient une plus grande mutualisation des moyens et donc une plus grande efficacité de leur action.



La mairie de Neuf-Berquin est certifiée HQE (Haute qualité environnementale).



## La clé : une vision systémique et au long cours ?

Il est intéressant de noter que **la commune rêvée des maires rencontrés correspond à une commune qui aurait pris à bras le corps la question de la transition écologique** en adoptant une approche systémique et participative.

Pour illustrer cela, prenons l'exemple de l'aménagement d'un territoire : le penser autrement en faveur d'une mobilité plus durable peut amener à imaginer et créer des espaces en faveur du lien social, de l'économie locale, d'un habitat pour tous et toutes, à l'instar des écoquartiers, en réflexion sur plusieurs communes rencontrées... Les enjeux de

transition écologique coïncident également avec la volonté de certain-es maires de penser les projets sur le long terme, ingrédient essentiel de tout projet de transition écologique.

En résumé, **l'écologie peut donc aisément rimer avec enthousiasme, espoir et action**. Finalement, les germes de cette commune rêvée, qui prend forme dans l'imaginaire de nos édiles, ne sont-ils pas déjà perceptibles dans la diversité des territoires de la région qui ont monté leurs projets de mobilité douce, de tiers-lieu de rencontre, d'habitat écologique ? Il importe désormais de rendre ces rêves accessibles à toutes celles et ceux qui veulent renforcer leur envie d'agir pour l'environnement et le vivre-ensemble.

**Il est intéressant de noter que la commune rêvée des maires rencontrés correspond à une commune qui aurait pris à bras le corps la question de la transition écologique.**



À Héricourt, dans le Pas-de-Calais, l'association L'Étable des possibles, créée en 2022, est un pôle de transformation alimentaire.



# LA LISTE DES COMMUNES ET DES MAIRES RENCONTRÉ·ES

## Département de l'Oise

- **La Neuville-sur-Oudeuil**, Christine Ortegat
- **Essuiles**, Régis Vandewalle
- **Longueuil-Sainte-Marie**, Stanislas Barthélémy
- **Chepoix**, Jacques Taveau
- **Margny sur Matz**, Baptiste de Fresse de Monval
- **Bailleul-sur-Thérain**, Béatrice Lejeune

## Département de l'Aisne

- **Sissone**, Christian Vannobel
- **Chérêt**, Francis Harang
- **Oigny-en-Valois**, Christine Olry
- **Ressons le Long**, Nicolas Rébérot
- **Saint-Rémy-Blanzy**, Marina Carette

## Département de la Somme

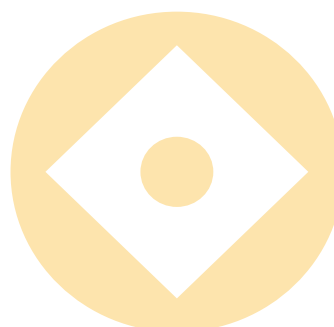
- **Montdidier**, Catherine Quignon
- **Beaucourt-en-Santerre**, Hubert Capelle
- **Rivery**, Bernard Bocquillon
- **Glisy**, Guy Penaud
- **Villers-sous-Ailly**, Laurent Sauvage
- **Marieux**, Hervé Bayard

## Département du Pas-de-Calais

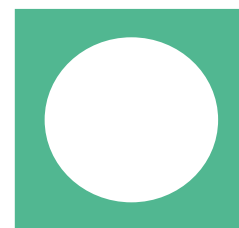
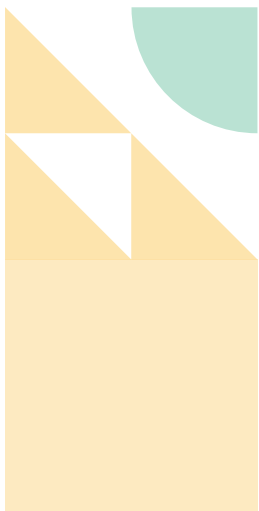
- **Dainville**, Françoise Rossignol
- **Robecq**, Hervé Deroubaix
- **Fauquembergues**, Alain Mequignon
- **Radinghem**, Michaël Baheux
- **Héricourt**, Mickaël Poillion

## Département du Nord

- **Englos**, Martine Simon
- **Fromelles**, Jean-Gabriel Masson
- **Boeschèpe**, Luc Van Inghelandt
- **Neuf-Berquin**, Serge Olivier
- **Escarmain**, Didier Escartin
- **Doignies**, Pascal Monpack







Cerdd, décembre 2025

**Direction de publication :** Emmanuel Bertin  
**Rédaction :** Alexis Montaigne, Hélène Lancial, Olivia Sallé, Xavier Galand, Quentin Kunc, Éléonore Drouet, Clélia Jayet

**Mise en page :** Hélène Lancial  
**Relecture :** Laura Béheulière, Élise Debergue  
**Crédits photos :** Cerdd



"*Transformer notre monde*", c'est l'ambition de l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies en septembre 2015. Ce programme rassemble 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) universels, transversaux et interdépendants. Il marque l'urgence d'accélérer et d'intensifier les transitions de nos sociétés. **Cette publication y contribue, et plus particulièrement aux ODD suivants :**



Site du 11/19  
rue de Bourgogne  
62750 Loos-en-Gohelle  
Tél. : 03.21.08.52.40  
contact@cerdd.org



Nos autres sites internet  
observatoire-energieclimat-hautsdefrance.org  
odema-hautsdefrance.org  
cerddotheque.org  
transitions-economiques.org

[www.cerdd.org](http://www.cerdd.org)

**Autres financeurs du Cerdd et membres de l'Assemblée Générale :**  
Amiens Métropole, Conseil Départemental du Nord, Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Communauté d'Agglo Lens-Liévin, Douaisis Agglo, Dunkerque Grand Littoral, EDA, Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, GRDF, Métropole Européenne de Lille, MRES, Syndicat d'Énergie de l'Oise, URPIE, Team2, la Communauté d'agglomération Creil Sud Oise, Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut, Keolis.